

## RÉSUMÉ

Le Canada se classe au deuxième rang mondial des producteurs et exportateurs de produits de la pêche. Les prises totales du Canada en 1992 ont dépassé, en valeur, la somme de 1,3 milliard \$ CAN. Près de 80 p. 100 de la production canadienne a été exportée, soit une valeur totale de plus de 2,49 milliards \$ CAN. Les États-Unis sont le principal client du Canada, qui y expédie 56 p. 100 de ses exportations (évaluées à plus de 1,3 milliard \$ CAN), suivis du Japon et de la CE. L'industrie canadienne de la pêche regroupe plus de 110 000 pêcheurs et 1 250 usines de transformation du poisson, des crustacés et des coquillages, dans plus de 1 400 collectivités.

L'industrie canadienne des produits de la pêche est reconnue dans le monde entier pour sa gestion des ressources, ses normes sanitaires, ses services d'inspection et son image d'exportateur de produits sains et de qualité. Le Canada exporte principalement du poisson vivant ou à l'état frais, congelé, salé ou fumé, même s'il existe des débouchés dans certains créneaux pour des produits innovateurs. Il semble qu'il serait profitable de poursuivre et d'intensifier nos initiatives de promotion générique, tout particulièrement pour ce qui concerne la mise en marché de certaines espèces comme le homard et le saumon.

Même si la protection de l'environnement a occupé le devant de la scène au cours des années 1980, il est important de continuer à mettre en cause la surpêche et le surinvestissement comme principaux facteurs de l'amenuisement des ressources locales au cours des 50 dernières années, phénomène qui nous force à réviser à la baisse les perspectives mondiales des prises à long terme. Des études récentes ont démontré clairement la nature et l'étendue du problème. Un indicateur tiré des compilations statistiques de la FAO révèle que, de 1970 à 1989, la taille de la flotte de pêche industrielle mondiale a augmenté à un rythme qui dépassait du double le taux de croissance des prises.

Les répercussions d'une pareille surcapacité sont de taille, tant du point de vue économique que sur le plan des ressources, si l'on considère que les frais annuels d'exploitation de la flotte de pêche mondiale se sont élevés en 1989 à 22 milliards \$ US de plus que le total des revenus, sans compter les coûts en immobilisations.

L'industrie canadienne des produits de la pêche fait face à un certain nombre de problèmes dont la résolution déterminera sa prospérité future. Au cours des années à venir, les contraintes du marché mondial dicteront une nouvelle perspective axée sur le client, où le prix, la qualité et le service seront les facteurs déterminants.